
LA STRATÉGIE ACTION CULTURE DU RÉSEAU LES ARTS ET LA VILLE AU QUÉBEC ET DANS LES FRANCOPHONIES ACADIENNE ET CANADIENNE



**CULTUREL LOCAL DURABLE COMMUNAUTÉ
TRANSVERSAL PARTICIPATION RÉSEAU
ART ACCOMPAGNEMENT INTERCULTUREL**

1. Contexte

Le Québec compte 8,3 millions d'habitants, parmi lesquels 78 % de francophones (représentant 86 % des locuteurs français du Canada). En dehors du Québec, les francophones représentent 4,5 % de la population canadienne, dont les francophones acadiens qui constituent un ensemble de communautés partageant une identité nationale, vivant en majorité dans la province du Nouveau-Brunswick.

2. Le Canada francophone et la culture

Le réseau Les Arts et la Ville a vu le jour en 1987 en réponse aux besoins des municipalités francophones du Canada en matière de développement culturel et afin d'assurer leur vitalité dans un contexte nord-américain majoritairement anglophone. Cet organisme de bienfaisance reconnu compte près de 640 membres, dont 500 issus du secteur municipal et 140 issus du milieu culturel. Solidement implanté au Québec, il représente plus de 75 % de sa population.

En 2011, le gouvernement du Québec est devenu le premier État au monde à adopter l'Agenda 21 de la culture (A21C) comme cadre de référence. L'année suivante, le réseau Les Arts et la Ville élaborait sa Charte d'appartenance en concordance avec l'Agenda 21 de la culture et les principes de développement durable.

RAPIDEMENT, IL EST APPARU QUE PEU DE MUNICIPALITES QUEBECOISES, HORMIS MONTREAL ET QUELQUES AUTRES, CONNAISSENT L'A21C ET QU'UN IMPORTANT TRAVAIL DE SENSIBILISATION RESTAIT A FAIRE.

En raison de son rayonnement à l'échelle du Québec et des francophonies acadienne et canadienne, le réseau Les Arts et la Ville était le mieux placé pour sensibiliser les municipalités canadiennes à ces nouveaux cadres. Dès lors, le réseau a orienté son action vers la promotion de la culture comme levier de développement durable dans ses collectivités membres.

En 2014, dans le cadre du processus de réflexion mené par la Commission Culture de CGLU pour l'élaboration de « Culture 21 : Actions », le réseau Les Arts et la Ville à réfléchi à des moyens d'action possibles pour accompagner les municipalités francophones du Canada dans leur démarche de développement durable par la culture. Ainsi en 2015, grâce au soutien du ministère de la Culture et des Communications du Québec, les villes et organismes québécois membres du réseau ont été consultés pour l'élaboration d'une déclaration « Culture 21 : Actions », ainsi que d'une stratégie de sensibilisation des collectivités du Québec à l'A21C et à « Culture 21 : Actions ».

À la suite de cette consultation, la Déclaration du réseau Les Arts et la Ville concernant la mise en œuvre de ces cadres de référence au Québec a été déposée lors du sommet « Culture et villes durables » de CGLU (mars 2015, Bilbao – Espagne). Enfin, une stratégie de sensibilisation pour l'ensemble de la province du Québec ainsi que des communautés des francophonies acadienne et canadienne a été élaborée, sous le nom de « Stratégie Action Culture ».

3. Objectifs et mise en œuvre du projet

1.1. Objectif principal et spécifiques

La Stratégie Action Culture a pour objectif global de sensibiliser les collectivités du Québec et des francophonies acadienne et canadienne à l'Agenda 21 Culture et à « Culture 21 : Actions », en leur démontrant comment ces outils peuvent devenir de véritables leviers de développement durable à l'échelle locale.

L'axe 2 de cette stratégie, qui concerne la mise en place de cliniques culturelles, a pour objectifs spécifiques de :

- Créer une dynamique nouvelle de développement local qui favorise la prospérité et la qualité des milieux de vie des citoyens, à travers une perspective globale (dimensions économique, sociale, culturelle, environnementale, etc.).



- Décloisonner et accroître l'expertise de l'administration locale en matière de transversalité de la culture, et mettre en lumière le potentiel de celle-ci pour le développement durable des communautés.
- Favoriser les partenariats entre acteurs et augmenter la capacité d'action des intervenants sur le territoire pour la mise en œuvre des principes de l'Agenda 21 de la culture.

L'axe 3 de la stratégie, sur la formation d'un réseau d'ambassadeurs, a pour objectifs spécifiques de :

- Former un réseau panquébécois de professionnels en mesure d'agir comme porteurs de l'Agenda 21 de la culture auprès des intervenants de divers secteurs d'activités dans leur communauté.
- Clarifier et expliquer les différentes thématiques de l'Agenda 21 de la culture et démontrer les intérêts pratiques de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture afin de susciter la motivation et favoriser son appropriation par les collectivités.
- Créer des partenariats et des échanges de connaissances et de pratiques entre les ambassadeurs du réseau.

1.2. Développement du projet

Principales actions réalisées

Trois actions phares ont été mises en œuvre, répondant chacune à un axe de la Stratégie Action Culture :

1. Des outils pour renforcer la compréhension et l'appropriation

Deux guides ont été élaborés : le Petit guide d'appropriation de l'Agenda 21 de la culture, et le Petit guide d'implantation de l'Agenda 21 de la culture. Ces guides ont été remis aux collectivités à l'occasion des cliniques culturelles (voir point 2) de même qu'aux ambassadeurs (voir point 3), en plus d'être rendus accessibles sur le site Web du réseau.

2. Des ateliers d'accompagnement : les cliniques culturelles

Des cliniques culturelles ont été créées pour accompagner des municipalités locales, régionales ou encore des arrondissements urbains souhaitant commencer ou poursuivre l'implantation de l'Agenda 21 de la culture sur leur territoire. Le réseau Les Arts de la Ville coordonne la mise en œuvre et la promotion de ces ateliers d'accompagnement.

Au cours d'une journée de travail animée par un expert et sous le leadership de la municipalité ou de l'arrondissement, les cliniques culturelles fournissent un espace d'apprentissage et d'échanges participatif et transversal aux acteurs locaux de tous les milieux (éducation, culture, santé, affaires, environnement, etc.). En s'appuyant sur les spécificités du milieu, ainsi que sur les aspirations des citoyens concernant le développement durable de leur collectivité, les cliniques permettent de faire émerger une vision commune pour le développement local et des pistes d'action et de mobilisation concrètes.

L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES EN MATIERE D'AGENDA 21 DE LA CULTURE EST DEVENU L'UNE DES TROIS PRINCIPALES ORIENTATIONS DU RESEAU LES ARTS ET LA VILLE POUR LES ANNEES A VENIR. DE PLUS, LE RESEAU S'EST DOTE D'UN PLAN DIRECTEUR POUR L'IMPLANTATION DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE QUI CONFIRME SA TRANSVERSALITE.

À la suite de la clinique culturelle, un rapport d'activité et de recommandations est remis à la collectivité. Celui-ci est élaboré à partir des pistes d'action proposées et priorisées par les participants afin d'élaborer d'un plan d'action local de mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture.

Quatorze cliniques culturelles ont été organisées à ce jour (entre janvier 2017 et avril 2019), dont onze dans la province de Québec : dans les villes de Cowansville, de Chibougamau, de Val-d'Or, de Trois-Rivières, de Sutton et de Baie-Saint-Paul ; dans les arrondissements de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Nord, à Montréal ; et dans les municipalités régionales de comté (MRC) de L'Islet, du Fjord-du-Saguenay et d'Argenteuil. En outre, trois cliniques ont eu lieu dans des communautés des francophonies acadienne et canadienne : dans le village de Rogersville et dans la communauté rurale du Haut-Madawaska, dans la province du Nouveau-Brunswick, ainsi que dans le village de Saint-Pierre-Jolys, dans la province du Manitoba.

Dans le cadre de l'organisation de ces cliniques, le réseau Les Arts et la Ville a travaillé en étroite collaboration avec les municipalités et l'échelon régional, et ce, à toutes les étapes du processus, en établissant de véritables relations partenariales. Ainsi, en dehors du Québec, au Nouveau-Brunswick, le réseau Les Arts et la Ville a établi un partenariat avec l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMB) et l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB). Au Manitoba, le réseau Les Arts et la Ville a établi un partenariat avec l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), l'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM), le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), et la corporation de développement économique et communautaire St-Pierre en Boom.

3. Autonomiser les intervenants locaux : formation d'un réseau d'ambassadeurs

Le réseau Les Arts et la Ville a mis sur pied un réseau de professionnels qui agissent comme des agents multiplicateurs pour l'Agenda 21 de la culture à l'échelle du Québec. Intervenants clés au sein de leur milieu respectif, les ambassadeurs travaillent de concert avec le réseau Les Arts et la Ville pour sensibiliser les élus, les citoyens ainsi que les acteurs locaux à l'importance d'intégrer la dimension culturelle dans toutes les sphères de la société. Ils sont présentement au nombre de neuf,



répartis dans huit régions du Québec, à avoir bénéficié de trois formations dédiées et de moments d'échanges pour les accompagner dans leur démarche de sensibilisation.

Parmi les principaux partenaires de cette stratégie, le ministère de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec a subventionné la mise sur pied du réseau d'ambassadeurs ainsi que la réalisation des quatre premières cliniques culturelles dans cette province. Le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes a subventionné pour sa part la réalisation des trois cliniques culturelles ayant eu lieu dans les francophonies acadienne et canadienne. De plus, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du gouvernement du Québec a subventionné la réalisation de cinq autres cliniques au Québec. La Ville de Vaudreuil-Dorion, ville-leader de l'Agenda 21 de la culture de CGLU, est un partenaire privilégié pour la mise en œuvre de la Stratégie Action Culture.

4. Impacts

1.1. Impacts directs

Impacts sur le gouvernement local

La mise en œuvre de la Stratégie Action Culture a permis de créer des synergies pérennes au niveau local, et d'accroître les capacités culturelles des municipalités. En ce sens, la Stratégie Action Culture a suscité une plus grande responsabilisation des acteurs locaux au regard de leur développement, ainsi que le décloisonnement du travail des différents services municipaux et des organisations de la société civile.

Impact sur la culture et les acteurs culturels de la ville

À travers la Stratégie Action Culture, le réseau Les Arts et la Ville a renforcé son expertise et son leadership sur la scène nationale, ce qui s'est traduit par des activités de sensibilisation à l'Agenda 21 de la culture toujours plus nombreuses, une diffusion plus large de son plaidoyer et une présence renforcée lors des événements ou des comités de travail sur ces sujets.

Impact élargi sur la ville ou le territoire et sur sa population

Le réseau Les Arts et la Ville a notamment fait partie, en 2017 et 2018, du comité organisateur d'un colloque régional sur la culture et la santé. De même, le colloque annuel du réseau Les Arts et la Ville contribue chaque année à la formation de centaines d'élus, de fonctionnaires municipaux et de travailleurs culturels autour des questions liées à l'Agenda 21 de la culture. Par exemple, le 31^e Colloque annuel du réseau, en 2018, s'est tenu sur le thème *Territoire, identité et appartenance*.

1.2. Évaluation

La Stratégie Action Culture fait l'objet d'un examen périodique par le conseil d'administration du réseau Les Arts et la Ville ainsi que lors de l'assemblée générale annuelle des membres de l'organisme. Le nombre de municipalités participantes fournit un indicateur de l'intérêt des villes à prendre part à ce mouvement.

1.3. Facteurs clefs

Les facteurs clefs de réussite de ce projet incluent la coopération entre les différentes villes et les relations horizontales entretenues entre les membres du Réseau. Un autre facteur de réussite dans la recherche de solutions concrètes à été de prendre en compte les spécificités de chaque milieu, hors des formules toutes faites : chaque collectivité est unique, a des enjeux qui lui sont propres et surtout, a des aspirations et des solutions créatives qui n'appartiennent qu'à elle.

1.4. Continuité

Le réseau Les Arts et la Ville a intégré la Stratégie Action Culture dans sa planification stratégique 2018-2021 ainsi que dans le plan d'action accompagnant celle-ci. La majorité des municipalités ayant accueilli une clinique culturelle l'ont finalement intégrée dans une démarche plus large, par exemple l'élaboration d'une politique culturelle (exemple de la MRC de L'Islet), d'un plan d'action culturel (Arrondissement de Montréal-Nord, à Montréal) ou encore d'une politique de développement durable (Cowansville).

5. Informations relatives

La Ville de Vaudreuil-Dorion a été candidate à la troisième édition du « Prix International CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 » (novembre 2017-mai 2018). Le Jury du Prix a élaboré son rapport final en juin 2016 et a demandé à la Commission culture de CGLU de faire rayonner ce projet comme étant une pratique exemplaire de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture, et comme mention spéciale de la troisième édition du Prix.

Cette fiche a été réalisée par David Pepin, responsable des actions Agenda 21 de la culture, réseau Les Arts et la Ville

Contact: recherche@arts-ville.org

Site web de référence : www.arts-ville.org